



Conseil de vie périscolaire

Compte-rendu de la réunion du mardi 14 juin 2022

Présents :

Parents : Madame Debourse, Messieurs Guillaume Marié, Sébastien Barbaux

Agents : Mesdames Aurélie Egly, Nelly Peeters

Enseignant : Monsieur José Cadet

Commission scolaire : Mesdames Céline Baudry, Stéphanie Gerbier, Annick Sansoë, Sandrine Scalise, Messieurs Maurice Bettant, David Fernandez et Jean-Luc Pluot

Absents

Parents : Mesdames Remandet, Neide Eduardo Gomes, Monsieur David Etienne

Commission scolaire : Madame Aurélie Borel

Elue de Prémeyzel : Madame Céline Vighetto

↳ Début de réunion à 18h30

Céline Baudry informe le CVP que 3 personnes ont rejoint l'équipe des agents : Alycia, Lucie et Guillaume.

Le paiement en ligne des repas de la cantine est dorénavant fonctionnel.

Réunion pour présenter le fonctionnement du logiciel et le règlement périscolaire la dernière semaine scolaire. Tous les parents nouveaux et « anciens » seront les bienvenus.

Présentation du projet de nouveau règlement périscolaire

Ce n'est qu'une ébauche en vue d'échanges et questionnements. C'est le fruit de visites de cantines - garderies de plusieurs communes (Belley, Ceyzérieu, Brégnier-Cordon, Virignin).

Accord des membres du CVP sur les nouveaux horaires.

Les nouveaux tarifs, aussi bien des repas que des temps de garderie, sont bien inférieurs à ceux des communes visitées.

En ce qui concerne les pénalités appliquées en cas de retard des parents à la fin du service de garderie, il est précisé que les autres communes ont les mêmes pratiques.

Echanges sur les éventuelles sanctions à prendre en cas d'indiscipline lors des transports scolaires. Il serait souhaitable qu'un élu puisse participer au trajet de temps en temps. Céline se renseigne auprès du conseil régional si l'accompagnateur est assuré et sur les diverses sanctions possibles.

Discussions également pour renforcer les sanctions à prendre en cas d'indisciplines graves et répétées lors du temps périscolaire.

Les membres du CVP font part de leur satisfaction sur l'élaboration et la mise en place de ce règlement.

Le compte-rendu de cette réunion sera diffusé par le biais du logiciel de cantine à tous les parents présents et à ceux dont les enfants fréquentent la cantine et / ou la garderie.

↳ Fin de réunion à 20h15.

A l'issue de la réunion vers 20h30 le pot de l'amitié est servi.
